



RAPPORT D'ACTIVITE 2010

(présenté par Michel Hamard, vice-président)

Introduction

Sans vouloir ni pouvoir être exhaustif, le rapport d'activité qui vous est présenté vise à refléter l'activité de tous ceux et celles qui ont contribué, tout au long de l'année 2010, par leur engagement et leurs compétences, à la vie de l'ANVP.

Cette année, ce rapport a été élaboré par des administrateurs qui se sont réparti l'important travail de compilation et de synthèses des rapports, ainsi que la présentation générale. Que ceux-ci en soient vivement remerciés.

Suite à l'Assemblée générale de mai 2010, un plan d'action décliné en fiches actions a été élaboré et suivi par le Conseil d'administration. Chaque action a été pilotée par un administrateur ou par un adhérent particulièrement investi dans un domaine.

Le rapport d'activité reflète le bilan des principales actions engagées à tous les niveaux de l'association et permet d'en évaluer la pertinence. Il constitue une base de réflexion qui a permis au Conseil d'Administration sortant de définir les axes prioritaires et de proposer les orientations pour la prochaine mandature.

Fin 2010, l'ANVP comprenait 1 507 adhérents dont 1 164 visiteurs, 110 candidats visiteurs et 230 membres associés, et était présente dans 157 établissements pénitentiaires.

L'activité de l'ANVP au niveau local

Pour établir leur rapport d'activité de l'année 2010, les délégués interrégionaux, les présidents de section et les correspondants ont reçu un questionnaire par voie électronique et l'ont rempli en ligne (exceptés ceux qui ne possèdent pas d'ordinateur et qui ont reçu le questionnaire en version papier). La synthèse des rapports des correspondants et des présidents de section a été réalisée par Michel Hamard et celle des délégués par Michèle Devinante.

Les correspondants

Fin 2010, **les correspondants** étaient au nombre de 132.

Un questionnaire permettant d'établir l'activité annuelle a été élaboré et envoyé à chacun.

86 questionnaires ont été remplis et retournés, soit 13 de moins que l'année dernière (99).

Ce taux de retour de **65%** est le plus faible depuis qu'un questionnaire est envoyé aux correspondants pour recueillir leur activité. Il est à rapprocher du nombre d'établissements pénitentiaires dans lesquels l'ANVP est présente et où le seul visiteur membre est alors correspondant de fait.

- ▶ Selon les correspondants ANVP, la surpopulation carcérale dans les établissements pénitentiaires essentiellement de type maison d'arrêt ne concerne que les quartiers "Hommes" avec un taux moyen d'occupation de 140%.
- ▶ Selon les informations recueillies dans les questionnaires, il y a, en moyenne nationale, **1 visiteur**, a priori ANVP, **pour 48 hommes détenus** dans les établissements pénitentiaires où l'ANVP est présente.
- ▶ Les demandes d'informations concernant le nombre de visiteurs ANVP pour chaque quartier "Femmes" semblant incomprises au regard des réponses retournées, une statistique précise est impossible, mais a priori, **l'objectif de 1 visiteur pour 20 femmes détenues semble atteint, au moins en moyenne nationale.**

64 des 86 correspondants ayant participé à l'enquête nationale affirment que **l'information du droit du détenu à demander un visiteur de prison est bien effectuée** dans les quartiers ou établissements pénitentiaires pour hommes. A priori, il en est de même dans les quartiers ou établissements pénitentiaires pour femmes même si les réponses sont moins claires (voir paragraphe précédent).

20 des 86 correspondants ayant participé à l'enquête n'ont pas rencontré la Direction départementale du SPIP au cours de l'année écoulée dans le cadre de l'article D 474 du CPP qui précise que **les visiteurs sont réunis par le SPIP** chaque trimestre en présence du chef d'établissement.

Cependant 27 correspondants ont eu une réunion dans ce cadre, 16 deux réunions, 11 trois réunions, 10 quatre réunions et deux correspondants ont eu ces réunions avec leur section ANVP. Les sujets abordés par ordre décroissant concernent : les problèmes des visiteurs de prison et la vie de l'établissement pénitentiaire à égalité, puis la nouvelle loi pénitentiaire, puis marginalement : les aménagements de peine et le Placement Sous surveillance Électronique (PSE), le recrutement des visiteurs de prison, le rappel des consignes, etc.

35 des 86 correspondants n'ont pas organisé de **formation à l'écoute**, ou pour quelques uns d'entre eux, leurs visiteurs ont participé à des séances organisées par la section ou dans d'autres cadres.

Mais 34 visiteurs du centre pénitentiaire de Ducos (DISP de la Mission outre-Mer) ont bénéficié d'une formation à l'écoute par l'organisme "PRH formation", 18 visiteurs de la maison d'arrêt de Rouen (DISP du Nord) par l'UFRAMA et 15 du centre pénitentiaire de Bourg en Bresse (DISP de Lyon) par un psychologue du SMPR Ensuite, entre 1 et 13 visiteurs suivant les besoins et les disponibilités ont suivi cette formation avec des psys, des visiteurs aguerris ou avec d'autres associations organisatrices.

35 des 86 correspondants n'ont organisé aucune **autre formation**.

Outre les formations initiales, le risque suicidaire, la psychiatrie en prison, les notions juridiques, la loi pénitentiaire et les Règles Pénitentiaires Européennes (R.P.E) ont fait l'objet de ces formations.

Il est à remarquer particulièrement que 31 visiteurs de l'établissement pénitentiaire de Fresnes ont suivi diverses formations : formation initiale, "visiteur, une fonction qui s'apprend", rôle du visiteur, formations juridiques : parcours détenu, parcours famille, parcours sortant, nouvelle loi pénitentiaire.

L'ANVP a été présente par ses visiteurs dans 46 ASCS, 16 **commissions** de surveillance, 14 commissions de prévention du suicide, 44 commissions d'indigence et 18 CPU (Commission Pluridisciplinaire Unique). Par contre, aucun visiteur de l'ANVP n'a participé aux diverses commissions dans 13 établissements pénitentiaires sur les 86 ayant fait l'objet de l'enquête.

Les visiteurs de l'ANVP n'ont participé à aucune activité autre que la visite individuelle dans 45 des 86 établissements pénitentiaires ayant fait l'objet de l'enquête.

Dans les 41 autres établissements pénitentiaires, des **activités très diverses** ont été animées par nos visiteurs : d'abord des activités liées au fêtes de fin d'année, puis d'autres liées à la culture : animations, concerts, conférences, bibliothèques, également à l'aide et la facilitation aux études des personnes détenues, aux travaux manuels et arts plastiques, enfin aux jeux de société et aux célébrations culturelles. A noter l'animation d'un atelier mémoire en lien avec l'UCSA pour les personnes détenues âgées du centre pénitentiaire de Toul.

8 correspondants seulement sur les 86 ayant participé à l'enquête qualifient de médiocres leurs **relations avec la Direction de l'établissement pénitentiaire**. C'est un net progrès.

10 correspondants seulement sur les 86 ayant participé à l'enquête qualifient de médiocres leurs **relations avec le S.P.I.P.** Net progrès également.

41 correspondants n'ont pas organisé de **groupes de paroles**, mais pour certains cette organisation était assumée au niveau de la section. Le taux de participation est de 8 personnes en moyenne, mais le nombre moyen de réunions est inconnu.

Réunions avec le chef d'établissement : 33 correspondants sur les 86 ayant participé à l'enquête déclarent que le chef d'établissement n'a pas réuni les visiteurs de l'établissement pénitentiaire... De 1 à 4 réunions, non définies, ont eu lieu pour les autres correspondants.

41 correspondants déclarent qu'il n'y a pas eu d'autres **réunions** organisées aux deux questions consécutives : Combien d'autres réunions ont été organisées ? De quoi s'agissait-il ? Les autres citent de une à quatre réunions dont la variété des thèmes va de la formation, aux réunions de SPIP, de section, etc.

16 correspondants ne déclarent aucun **recrutement de visiteurs**, 22 déclarent un recrutement, 14 déclarent deux recrutements, 9 déclarent trois, 2 déclarent cinq, 1 déclare six, 1 autre sept, puis d'autres 10, 13, 14 et jusqu'à 15 recrutements. Remarquons que certains déclarent des recrutements de visiteurs pas forcément adhérents à l'ANVP La majorité des recrutements passe par le site Internet de l'ANVP, puis le secrétariat national et l'envoi vers les correspondants ANVP Les relations et contacts personnels sont aussi source importante de recrutement, ensuite les médias via interview et reportages, mais les forums d'associations semblent moins vecteurs de recrutements qu'autrefois.

Deux correspondants sur les 86 déplorent de mauvaises **relations avec les associations** intervenant dans l'établissement pénitentiaire. Les autres fortement majoritaires les qualifient de bonnes ou d'excellentes. Aucun commentaire n'est apporté puisqu'il n'était pas demandé.

Quatre correspondants sur les 86 jugent médiocres les **relations avec le secrétariat de l'ANVP**. Pas de commentaires demandés, on suppose qu'il s'agit du secrétariat national ...

Quatorze correspondants ne relèvent pas, l'année passée, de **points marquants pour l'équipe**.

Dans les points positifs, il faut relever celui de l'organisation des Journées Nationales Prison, toujours un moment fort pour les équipes de visiteurs. Il faut noter aussi une amélioration des relations avec l'Administration Pénitentiaire, et notamment avec les directions d'établissements pénitentiaires, les bienfaits de la mise en place de groupes de paroles et de la bonne ambiance générale entre les visiteurs; même si quelquefois il est difficile de cadrer de rares éléments perturbateurs. Difficile aussi de connaître les difficultés à réunir les visiteurs : manque d'engagement de leur part, de disponibilité, ou à cause de distances trop grandes.

Si les effectifs de visiteurs diminuent dans de rares cas, le recrutement s'améliore dans de nombreux autres cas, il est dommage que l'obtention ou le renouvellement des agréments signalés par certains correspondants perturbe encore la bonne volonté de nos visiteurs et les demandes des personnes détenues. A ce propos, il faut remarquer le ratio 1 visiteur pour 16 personnes détenues au centre de détention de Riom, et les neuf visiteurs intervenant à l'EPM. de Meyzieu pour une capacité de 60 places. On remarque quelques mises en place appréciées d'accompagnements hors les murs de personnes en permission ou en libération conditionnelle. Enfin, certains correspondants se plaignent de leur solitude effective en tant que visiteur ANVP ou du manque d'aide des autres visiteurs ou encore du manque d'aide financière pour, par exemple, mettre en place un groupe de parole.

Seulement sept correspondants ne relèvent aucun **évènement marquant** dans l'année écoulée. Les changements de chef d'établissement et d'adjoint restent les premiers évènements marquants dans les établissements pénitentiaires, suivis des visites du CGLP à priori plus nombreuses que l'année précédente. Les déménagements, regroupements, annonces de fermetures, d'ouvertures d'établissements pénitentiaires se multiplient et entraînent, outre des transferts de personnes détenues, des incertitudes et interrogations auprès de nos visiteurs. Les établissements pénitentiaires maintenus sont souvent rénovés, remis aux normes, partagés en nouveaux quartiers. Certains sont labellisés ou deviennent "pilotes pour l'expression collective des personnes détenues". Enfin, s'il est un évènement marquant, c'est bien hélas celui largement médiatisée de la relation coupable entre un directeur et une jeune femme détenue.

En ce qui concerne le **nombre moyen de postes de travail auxiliaires rémunérés pour hommes** 34 correspondants reconnaissent ne pas le connaître et 41 ne pas connaître celui des postes de travail en régie. Les chiffres en postes d'auxiliaires varient entre 15 pour les 730 détenus de

Longuenesse à 406 pour les 1 889 détenus hommes et femmes des Baumettes. Les chiffres en postes de travail en régie varient de 5 à 10 pour les mêmes 730 détenus de Longuenesse à 244 pour les mêmes 1 889 détenus hommes et femmes des Baumettes.

En ce qui concerne le **nombre moyen de postes de travail** auxiliaires **rémunérés pour femmes**, sur les 25 établissements pénitentiaires concernés, 15 correspondants reconnaissent ne pas le connaître tant pour le travail comme auxiliaire que pour celui en régie. Il semble que ce soit l'établissement pénitentiaire de Fresnes qui offre le plus de travail aux femmes détenues : 21% en poste d'auxiliaires et 56% en poste régie. 21% serait aussi la moyenne d'emploi (auxiliaires + régie) des femmes détenues dans les 25 établissements pénitentiaires pour femmes.

48 des 86 correspondants jugent **l'état de l'établissement pénitentiaire** où ils interviennent "Bon", 9 le jugent même "Excellent" et 29 le jugent "Mauvais ou médiocre".

33 correspondants ne connaissent pas le **nombre** ni le **% de personnes détenues "hommes" ayant accédé à l'école ou à une formation**. Les réponses, souvent évasives, indiquent un manque de maîtrise de ce sujet. Toutefois, il semble que ce soit à l'établissement pénitentiaire de Fresnes que les possibilités d' "école et de formation" soient les plus importantes : 1 000 pour 2 165 personnes détenues, et les plus limitées au centre pénitentiaire d'Avignon Le Pontet : 12 pour 730 personnes détenues ...

La question "**Commentaires**" qui suit et qui concerne ceux relatifs à la précédente question est comprise pour beaucoup de correspondants comme une demande de commentaires "généraux" de par la diversité des réponses.

A la même question pour les femmes détenues, même problème de maîtrise du sujet. Il semble encore que ce soit à l'établissement pénitentiaire de Fresnes que les possibilités d' "école et de formation" soient les plus importantes : 24 pour 71 femmes détenues, et les plus limitées au centre de détention de Melun : 8 pour 100 femmes détenues....

Les **visites**, (pour peu qu'elles aient bien été comprises comme celles concernant les visiteurs de prison) **sont** seulement **autorisées** le dimanche matin à la maison d'arrêt de Saintes et à l'établissement pénitentiaire de Châteauroux et matin et après-midi au centre de détention de Villeneuve la Grande, au centre pénitentiaire de Bourg en Bresse et à celui de Meaux-Choconin. Elles ne sont pas du tout autorisées le samedi dans 34 établissements pénitentiaires, (il reste beaucoup de progrès à faire dans ce sens) seulement le matin dans 23 établissements pénitentiaires, seulement l'après-midi dans 6 établissements pénitentiaires et matin et après-midi dans 23 établissements pénitentiaires. Les visites ne sont pas autorisées le lundi dans 13 établissements pénitentiaires, le mardi dans 5 établissements pénitentiaires, le mercredi dans 7 établissements pénitentiaires le jeudi dans 5 établissements pénitentiaires et le vendredi dans 6 établissements pénitentiaires. Lorsque les visites sont autorisées les jours "ouverts", elles le sont en grande majorité le matin comme l'après-midi.

"Que pensez-vous du choix de répondre en ligne ?"

Sur les seules 86 réponses (65% des correspondants) : 72% de **satisfaits**
12% souhaitent des **améliorations techniques** (pouvoir garder copie en local, imprimer) et **fonctionnelles** (questions avec des champs de saisie plus en rapport avec les questions)
16% ne se sentent pas concernés par la question ...

"Que pensez-vous des questions ?"

Sur les seules 86 réponses, pas de réponses statistiques possibles compte tenu des nombreux éléments traités dans chaque réponse à cette question :

- Globalement, la majorité des 86 répondants jugent **satisfaisantes** les questions posées, mais 5 n'ont pas répondu et 4 ne se sentent pas concernés par la question posée. 4 ont trouvé qu'il y avait trop de questions posées...

- On remarque **une certaine frustration** pour bon nombre de répondants (même satisfaits globalement) du fait qu'il n'ont pas pu répondre au questionnaire avec les nuances qu'ils souhaitaient apporter, cela est dû d'abord à un manque de possibilité de saisir un ou des commentaires, (certains ont d'ailleurs utilisé cette question pour y inclure les commentaires qu'ils souhaitaient ajouter à certaines questions), et aussi à l'imprécision de certaines questions (ex : de quoi parle t on ? Des VP ou autres ?) .
- Quelques répondants ont déploré que certaines questions **ne soient pas plus approfondies ou plus nombreuses** sur certains sujets par exemple la formation, le travail en détention, etc.
- 1 répondant déplore que ce questionnaire **ne permette pas de comparaison** des évolutions de situation d'une année à l'autre qui serait pourtant nécessaire à la rédaction du rapport d'activité.
- Comme tous les ans, quelques répondants trouvent **difficile d'obtenir les réponses**, à temps (ou jamais...) et d'autres souhaitent disposer des rapports d'activité des établissements pénitentiaires pour mieux répondre aux questionnaires de l'ANVP.

Les sections

Le fichier "annuaire" de l'ANVP référence, comme l'année précédente, **73 sections** mais 11 n'ont pas de président. En conséquence, seulement **62 questionnaires ont été transmis** électroniquement ou sur papier.

Sur les 62 questionnaires transmis à leur président de section, **42 ont été remplis et retournés**, soit 68% des questionnaires transmis. La participation à l'enquête nationale des présidents de section progresse donc puisque l'année précédente, seulement 30 sections y avaient participé en retournant les questionnaires remplis.

Les 42 sections couvrent 67 établissements pénitentiaires au total, et une section couvre de 1 à 4 établissements pénitentiaires.

Les niveaux d'**activité** restent très variables selon les sections :

- En ce qui concerne **la formation**, 19 sections n'ont organisé aucune formation, à l'inverse de celle de Lyon qui en a organisé 14 au total. En majorité, les formations dispensées sont des "formations à l'écoute", ensuite "la prévention du suicide en prison" puis diverses autres formations ou informations axées sur la vie en détention, le parcours pénitentiaire, les règles pénitentiaires européennes, etc. En moyenne, 8 personnes ont participé à chacune de ces formations. Dispensées le plus souvent par des psychologues pour les "formations à l'écoute", les autres formations le sont aussi par du personnel pénitentiaire, quelquefois par des magistrats mais aussi par des visiteurs aguerris pour les sujets moins "professionnels". 16 sections n'envisagent pas de mettre en place de nouvelles formations en 2011. Les 26 autres sections ont l'intention de former plus : à l'écoute pour leurs nouveaux visiteurs, à la prévention du suicide et à diverses autres formations, ou informations, concernant la santé, l'enfermement, l'appareil judiciaire, etc.
- Elles envisagent aussi de développer **les groupes de paroles** dont l'instauration se poursuit pour des séances regroupant 8 à 10 personnes en moyenne, bien que 21 des sections ayant répondu à l'enquête n'ont pas organisé ce type de prestation. A l'inverse, la section de Bordeaux/Gradignan a réuni 11 fois son groupe de parole, celle de Calvados/Manche, forte pourtant de 41 membres, a organisé 10 séances dans l'année mais pour seulement 8 à 10 mêmes visiteurs. Les séances sont généralement animées par un psychologue rarement "gratuit", éventuellement un psychologue du SMPR.
- 5 des 42 présidents de section ayant répondu à l'enquête n'ont demandé aucune **subvention**. 12 sur les 22 qui ont sollicité le Conseil Général ont reçu une subvention, 2 sur 3 ont reçu une subvention du Conseil Régional, 18 sur 28 ont reçu une subvention des mairies, généralement celle qui héberge un établissement pénitentiaire. 3 sur 5 présidents demandeurs ont reçu une subvention de l'Ordre des avocats. Sur 4 présidents de section ayant sollicité leurs parlementaires, un seul a reçu une subvention exceptionnelle de 1 000 € d'un député de la

Manche. 4 présidents ont demandé avec succès une subvention au SPIP départemental et 1 Rotary club a répondu favorablement à la demande d'une section.

En général, les premières demandes sont rarement satisfaites et doivent donc être réitérées avant un hypothétique premier succès.

- 25 des 42 sections qui ont contribué à l'enquête ne sont associées à aucun **Groupe Local Concertation Prison** constitué des associations et aumôneries membres du GNCP, et d'autres associations œuvrant dans le milieu carcéral local ou régional. Ces collectifs d'associations organisent localement les Journées Nationales Prison mais aussi d'autres réunions d'information internes ou publiques.
- 5 des 42 sections qui ont participé à l'enquête n'ont pas rencontré la Direction départementale du S.P.I.P. au cours de l'année écoulée, malgré l'article D 474 du CPP qui précise que les visiteurs sont réunis par le **SPIP** chaque trimestre en présence du chef d'établissement.
- Si 16 présidents de section n'ont rencontré aucune **personnalité locale**, 26 ont rencontré leurs élus à l'occasion de demandes de subventions, de réunions informelles, et aussi dans le cadre de projets d'implantation et de fermetures d'établissements pénitentiaires, et les personnalités qui participent aux commissions de surveillances des établissements pénitentiaires.
- 21 présidents de section ont rencontré **la presse et les médias**, souvent pour présenter le rôle du visiteur de prison et l'ANVP, mais aussi dans le cadre de l'organisation des Journées Nationales Prison.
- Si 13 sections n'ont pas de **projets particuliers pour la période 2011**, la formation arrive en tête des projets des 29 autres sections, puis la mise en place de groupes de paroles, et d'autres projets comme la constitution de GLCP et la participation aux JNP ainsi que des interventions en détention : quartiers arrivants, ateliers, etc.
- 17 sections **ont modifié leur bureau**. Des charges de secrétaire et trésorier sont quittées, souvent par démission, avec des difficultés pour trouver des remplaçants. Il est toujours aussi difficile de trouver des visiteurs prêts à s'engager au-delà de la visite individuelle et de l'intervention en détention. Les postes de président restent stables.
- 15 présidents de section expriment une satisfaction globale, voire totale, quant à la charge assumée par leur **DIR**, 1 président n'attend plus rien de lui, des présidents de section souhaitent plus de rencontres des D.I.R. avec les sections et davantage de formations, 5 présidents demandent plus d'informations concernant les réunions du Bureau et du Conseil d'administration, ce qui laisse supposer qu'ils ne consultent pas l'intranet de l'ANVP.
- 17 présidents de section expriment leur satisfaction du travail fourni par le **Bureau national**. Les attentes exprimées envers le Bureau concernent surtout les DIR, dans l'ordre : plus de formations, plus d'informations nationales, être plus appuyé dans sa charge, etc.
- 1 président de section (G. Audibert) souhaite "un futur Président digne de celle qui quitte cette charge ...!", un autre demande que les réunions nationales soient organisées en semaine. Des présidents de section souhaitent plus de comptes-rendus des réunions nationales : ils ne consultent donc pas ou peu l'intranet ? Voir leur messagerie ?
- 22 présidents de section sont pleinement satisfaits du travail fourni par le **Secrétariat national**. 3 souhaiteraient être informés des cotisations réglées et des adhésions effectuées. Il semble que l'intranet donne satisfaction aux présidents de section qui l'utilisent, mais qui ne semblent pas assez nombreux compte tenu des informations demandées pourtant présentes sur l'intranet !



"Que pensez-vous du choix de répondre en ligne ?"

Sur les seules **42 réponses (58% du total des sections)** :

- 84% de **satisfaits**

- 13% **ne répondent pas** ou se disent **non concernés** par la question.
- 3% sont **hostiles**

Mêmes souhaits d'améliorations **techniques** que pour le questionnaire correspondant : (pouvoir sauvegarder au fur et à mesure, garder copie en local, imprimer)

"Que pensez-vous des questions ?"

Toujours sur les seules 42 réponses :

- 19 répondants sont globalement **satisfaits** du contenu.
- 10 répondants n'expriment **aucun avis**.
- **Quelques questions manquent** concernant notamment:
 - ➔ les budgets des sections prévisionnels et obtenus
 - ➔ les relations avec les SPIP (nombre de réunions trimestrielles), et les CPIP
 - ➔ Les interventions et actions de la section
 - ➔ la participation ou non (si non pourquoi?) à la journée annuelle des correspondants et présidents de section.
- 1 répondant déplore que ce questionnaire ne permette **pas de comparaison** des évolutions de situation d'une année à l'autre qui serait pourtant nécessaire à la rédaction du rapport d'activité.
- 1 répondant Correspondant et Président de section souhaite **un seul questionnaire**.

L'activité de l'ANVP au niveau régional

En 2010, les dix délégations interrégionales étaient pourvues d'un délégué ANVP.

Deux délégations inter régionales ont élu un nouveau délégué : Jeannie PERSOZ (Paris - Île de France) élue le 29/04/2010 qui succède à Roland HATTAB (élu en octobre 2009 et démissionnaire en janvier 2010), et Gérard JACOB (Dijon – Centre) élu le 16 octobre 2010 qui succède à Robert CHERE arrivé en fin de mandat.

Neuf délégués inter régionaux sur dix ont répondu au questionnaire.

Les délégués inter régionaux se sont réunis en groupe de travail pour étudier la remontée des rapports d'activités, le recrutement des visiteurs, l'aide aux nouveaux délégués dans leurs responsabilités, les relations avec les DISP.

Six délégations régionales fonctionnent avec une équipe d'animation régionale.

Les délégations régionales entretiennent en majorité des contacts et/ou participent à des rencontres avec le Directeur Inter régional des Services Pénitentiaires et leurs collaborateurs, pour appuyer le réseau des correspondants. Les sujets principalement abordés concernent le renouvellement des agréments, la loi pénitentiaire et les décrets d'application, le rôle des SPIP, la situation carcérale, les Règles Pénitentiaires Européennes (RPE), etc.

Chaque délégation régionale (sauf Paris –Île de France et Outre Mer) a organisé une réunion régionale annuelle avec une participation d'environ 50% des adhérents en moyenne, fluctuante selon les régions, représentant un total de 465 participants. La fluctuation de cette participation s'explique pour certaines régions par l'étendue géographique importante qui constitue un frein concernant le déplacement et la participation des adhérents.

Huit délégations inter régionales ont organisé des formations initiales auxquelles a participé un nombre de visiteurs très variable (de 5 à 50 selon l'inter région), la participation la plus faible se situant en Outre Mer et la plus importante en région PACA. Au total 243 visiteurs ANVP ont participé à ces formations.

Douze formations thématiques ont été organisées par les délégations inter régionales, notamment des formations à l'écoute, prévention du suicide, les Règles Pénitentiaires Européennes (RPE), le sens de la peine, etc.

Les délégations inter régionales ont identifié des formations dispensées par d'autres associations (FARAPEJ, Courrier de Bovet, Astrée, Cler, Grivias formation).

Sept délégations inter régionales ont réuni les présidents de section et correspondants avec un taux de participation satisfaisant, soit au total 16 réunions.

Il y a eu peu de relations avec les parlementaires sauf à Bordeaux où la déléguée interrégionale a participé à une réunion avec l'Attaché Parlementaire du Président de Région concernant la reconstruction du centre de détention de Gradignan et a eu des échanges par courriers avec des Députés de l'inter région concernant les conditions carcérales ainsi qu'à **Toulouse** par des rencontres lors des journées nationales prison (JNP).

En date du 28 octobre un communiqué a été adressé par les Délégués inter régionaux aux Députés et Sénateurs, destiné à attirer leur attention sur le fait que les décrets d'application de la loi pénitentiaire votée en novembre 2009 n'étaient pas encore publiés, et pour qu'ils se mobilisent afin que leur volonté politique soit respectée. Ce communiqué a été suivi de 50 réponses adressées aux délégués inter régionaux et a fait l'objet d'une quarantaine de questions écrites ou orales par les Députés et Sénateurs auprès de l'Assemblée Nationale sur ce sujet.

Les interventions dans les médias des délégués inter régionaux ont été les suivantes : début de reportage télévisé à **Rouen** sur le thème des visiteurs de prison, une heure de diffusion sur la radio locale à **Rennes**, interview à **Bordeaux** sur Sud-Radio et article dans le journal du Sud Ouest, articles dans la presse locale **PACA** et FR3 régionale, articles dans la presse régionale la Montagne, intervention sur France Bleu Auvergne et sur FR3 **Auvergne**, articles dans la presse régionale à l'occasion des JNP à **Dijon**.

Les délégations inter régionales ont une politique d'adhésion et/ou de recrutement qui s'appuie notamment sur la présentation de notre association aux visiteurs de prison non membres de l'ANVP lors des sessions de formations et des réunions organisées par les SPIP, par l'exploitation des listes transmises par l'Administration Pénitentiaire lors des réunions inter régionales, par la prospection et les rencontres des candidats avec les DIR et/ou les Correspondants et Présidents de section, par l'information transmise dans les médias sur l'existence de notre association et sur le rôle et les missions des visiteurs de prison. **Chaque candidature fait l'objet de beaucoup d'attention afin d'être assuré que les qualités requises pour être visiteur de prison soient bien réunies, l'aspect qualitatif des recrutements devant prévaloir sur l'aspect quantitatif.**

Cinq délégations régionales sollicitent des subventions auprès des collectivités territoriales et des réserves parlementaires. Les résultats sont variables en fonction des régions qui les obtiennent mais néanmoins satisfaisants. Il est à noter que ces subventions sont réservées prioritairement aux personnalités morales répertoriées en région ce qui n'en facilite pas l'accès aux associations nationales. Par ailleurs, afin d'optimiser les résultats sur l'obtention des subventions, il conviendra de définir des axes stratégiques en terme d'actions pour justifier ces demandes ainsi que leur mise en œuvre.

Dans deux régions, sept visiteurs interviennent dans les Établissements Pénitentiaires pour mineurs.



"Que pensez-vous du choix de répondre en ligne ?"

Cinq DIR ont exprimé les remarques suivantes.

Pas difficile à utiliser pour répondre mais obligation d'imprimer le document pour consulter les dossiers dans l'ordinateur afin d'apporter les réponses.

Plus facile pour celui qui fait la synthèse.

Sept réponses expriment une satisfaction sur la forme et la facilité d'utilisation.



"Que pensez-vous des questions ?"

Difficile de faire des réponses nuancées, de donner des renseignements, impossible de faire des commentaires quand il s'agit de réponses chiffrées, limitées à l'aspect financier, non prévues pour parler des projets ou réalisations en faveur des personnes détenues.

Quatre réponses expriment une satisfaction sur leur formulation.

L'activité de l'ANVP au niveau national

Ce tour d'horizon de l'activité nationale a été rédigé par Michel Jouannot et Marie-Paule Héraud et alimenté par les contributions de quelques responsables d'action.

➔ **les réunions statutaires** : elles sont le reflet du fonctionnement démocratique de l'association.

Le **Conseil d'administration** s'est réuni cinq fois et le **Bureau** quatre fois. Les réunions ont lieu à Paris, au siège de l'association, exceptée la réunion du Conseil d'Administration qui a suivi l'Assemblée générale qui s'est tenue à Fréjus. Les délégués inter régionaux se sont réunis deux fois la veille d'une réunion du Conseil.

La participation aux réunions statutaires est élevée.

2010 a été une année de **Congrès**. Il s'est déroulé à Fréjus du 28 au 30 mai. 145 adhérents ont participé à l'**Assemblée Générale** et 200 participants au colloque sur le thème : "La prison, et après ?" au cours duquel sont intervenus des ex détenus et des responsables d'organismes accueillant des sortants de prison.

La Direction de l'Administration Pénitentiaire était représentée par Anne Donzel, chef du bureau des politiques sociales et d'insertion. La satisfaction a été générale, tant pour l'organisation matérielle que pour la tenue des débats et la convivialité. L'équipe locale rassemblée autour de Georges Audibert et de Claude Saumier s'est beaucoup investie durant plusieurs mois afin que ce congrès soit réussi : qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Malgré un nombre important de candidats (14), le Conseil d'Administration renouvelé en mai ne comportait que 19 membres contre 21 pour la mandature précédente.

➔ **le secrétariat national** : Laurence Fayet, Fatimata Ba et Anne Longuet (en contrat d'apprentissage depuis novembre 2010)

La prestation offerte par les salariées est appréciée par les membres comme par l'extérieur.

La charge de travail est importante en particulier au cours du premier trimestre au moment des envois en nombre : appel à cotisation et saisie des 2/3 des cotisations, réception, suivi, saisie puis archivage des frais abandonnés en tant que don (près de 600 fiches traitées en 2010), le suivi et l'archivage des comptes des sections.

C'est aussi le moment où doivent être compilées et fournies les informations pour les dossiers de demandes de subventions nationales.

Fin mars, les documents pour le congrès et l'Assemblée Générale ont été préparés et il a fallu procéder aux 1 500 mises sous pli puis se rendre disponibles afin de répondre à toutes les demandes des adhérents sur ces journées, et de même entretenir des liens réguliers avec les différents prestataires afin que ces journées soient des plus agréables pour tous.

Dès septembre, de nombreuses demandes de candidats visiteurs ont été traitées puis est venue la préparation de la journée des correspondants et présidents de sections suivie de près par la collecte et la transmission des informations/documentation relatives à l'organisation des Journées Nationales Prison (animation et soutien aux GLCP).

En dehors de ces moments forts, les salariées œuvrent à la gestion quotidienne de l'association avec le souci constant de traiter en priorité toute demande qui parvient des adhérents.

Quelques chiffres :

- Courriers envoyés : 1 829 (hors envois en nombre)
- Mails reçus : 10 353 (9 360 pour Laurence Fayet ; 693 pour Fatimata Ba ; 300 pour Anne Longuet.
- Mails envoyés : 6 901 (5 484 pour Laurence Fayet ; 1 363 dont 942 sont des demandes initiales de candidats visiteurs pour Fatimata Ba ; 54 pour Anne Longuet en deux mois).

➔ **La journée des correspondants et présidents de section**

Un peu plus de 70 personnes, correspondants et/ou présidents de section, se sont retrouvées à Paris le 23 octobre.

La matinée a été réservée à l'intervention de Xavier Dupont, secrétaire général du Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté. Après une présentation des missions et du mode d'intervention du CGLPL, le thème principal de l'intervention sur les troubles psychiques et des maladies mentales en prison a permis de fructueux échanges.

L'après-midi, les participants ont pu assister à deux ateliers : l'un sur la formation, et l'autre sur les demandes de subventions.

➡ **Les relations avec l'Administration Pénitentiaire**

L'ANVP a participé à la réunion organisée par la Direction de l'Administration Pénitentiaire pour ses partenaires ainsi qu'à trois réunions de travail en vue de l'actualisation de la charte du visiteur de prison et pour évaluer la convention.

Sur invitation de l'Administration Pénitentiaire, deux administrateurs et plusieurs visiteurs ont assisté le 22 janvier à la journée d'étude internationale sur le suicide en prison.

L'ANVP est intervenue à l'École Nationale de l'Administration Pénitentiaire située à d'Agen pour présenter l'action des visiteurs de prison et situer leur fonction par rapport au personnel, surveillants et CPIP.

➡ **Les relations avec les institutionnels**

- Le Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté réunit ses partenaires deux fois par an. Le 1^{er} avril et le 5 novembre deux administrateurs ont participé à la rencontre qui avait pour objet la présentation du rapport d'activité 2009 et la préparation de celui de 2010.
- Le Conseil National de la Vie Associative : nous participons aux réunions plénières. Les travaux de l'année ont été en majorité consacrés à la transformation du CNVA en Haut Conseil de la Vie Associative, à vocation d'expertise. Le nombre de membres sera considérablement réduit et seules les fédérations et coordinations d'associations auront un siège dans ce Haut Conseil.

➡ **Les relations avec les partenaires associatifs**

Elles se situent principalement dans le cadre du Groupement National de Concertation Prison. En 2010, les réunions mensuelles se sont tenues au siège de l'ANVP ; elles ont eu pour objet la préparation des Journées Nationales Prison.

Le thème du Groupe National de Concertation Prison pour les JNP 2010 "Prison:la dernière grande muette ?" portait sur les difficultés de communication de toutes sortes que peuvent rencontrer les personnes détenues et leur famille avec les institutions et le public ; ce thème pouvait aussi déborder à l'occasion d'une initiative d'un GLCP, sur les mêmes problèmes rencontrés par les personnels de l'Administration Pénitentiaire. Cette année, la FNARS a assuré le secrétariat des réunions mensuelles et la mise en forme du document de fond destiné d'abord aux adhérents des associations membres, ensuite aux médias intéressés. Il n'y a pas eu d'événement national de lancement, plutôt une série d'initiatives locales. Il serait souhaitable qu'à l'avenir les sections ANVP fassent tout leur possible pour rendre compte encore mieux de tout ce qui a été fait à l'occasion de la semaine des JNP, en partenariat ou non.

Deux rencontres ont eu lieu entre Michel Jouannot, responsable du groupe de réflexion sur le rôle du visiteur de prison, Marie-Paule Héraud, présidente et Michel Hamard, vice-président et le responsable du département prison-justice du Secours Catholique afin de préciser les rôles de chacun dans l'accompagnement des sortants de prison.

➡ **La communication**

- **les publications**

La revue "Visiteur de prison" a été publiée trois fois ; elle est la vitrine de notre association. "La lettre", destinée uniquement aux membres a été éditée quatre fois. La collecte des articles et la réalisation technique des publications demandent un énorme travail. Jusqu'à fin 2010, Raphaël Bonte a assuré la collecte et la première relecture des textes ainsi que la rédaction de nombreux

articles ; nous le remercions pour ce travail qu'il assumait avec compétence et régularité depuis qu'il avait quitté la présidence de l'ANVP. Benoît Ballenghien lui succède.

- le site Internet et l'intranet

La modification la plus voyante a été le nouveau bandeau avec une partie animée (diaporama) présentant des visiteurs en action, le nom de l'association écrit avec le même style que le titre de la revue "Visiteur" et le logo. L'onglet "Monde carcéral" s'est étoffé avec une rubrique "Contrôleur général", de nombreux liens ont été ajoutés dans les "Liens utiles". Sous "Agenda, presse", on peut maintenant trouver les actualités, l'agenda et les revues de presse auparavant réservées aux membres. L'intranet du site (pages réservées aux seuls membres, notamment le forum) n'a pas vu de progression notable de sa fréquentation. Manque d'information sur ce qui s'y passe ? Pertes des codes d'accès ? Manque d'intérêt ? Plusieurs propositions sont à l'étude pour y remédier ainsi qu'une "charte du forum" afin d'éviter que des membres ne l'utilisent pour des échanges personnels dont certains ont créé quelques incidents. De même, il n'est pas facile de trouver ce qu'on cherche dans la partie "Documents" : leur réorganisation est en cours. Jean-Claude Roussin, webmestre, s'est spécialisé dans la maintenance et le fonctionnement du site Internet et de l'intranet.

- la revue de presse

Le maintien ou non de la revue de presse a été évoqué en cours d'année. Suite à un questionnaire adressé à tous les adhérents (dont seulement 289 ont répondu) et à une majorité favorable au maintien, il a été décidé de la poursuivre en y apportant quelques améliorations.

➔ Les relations avec les médias

Le siège a été sollicité (par mail ou téléphone) plus de 40 fois par des médias (journalistes presse écrite, réalisateurs de reportage ou d'émissions télé).

Il est à noter que dix de ces sollicitations concernaient le projet d'un reportage soit sur le portrait d'un visiteur de prison soit sur la problématique de la réinsertion ; sachant que, à notre connaissance, très peu de ces projets sont menés à terme ... et diffusés. L'équipe de FR3 Limousin s'est déplacée au siège pour compléter un reportage sur les différentes activités à la maison d'arrêt de Limoges, dont celle des visiteurs de prison.

Nous continuons aussi à être souvent sollicités par des étudiant(e)s pour alimenter une thèse de leur choix portant sur le milieu carcéral et concourant à l'obtention d'un diplôme.

Tout ceci confirme d'une part que la problématique de la prison tend à intéresser de plus en plus les médias et les citoyens, d'autre part qu'au sein de cette problématique les visiteurs de prison y ont bien toute leur place.

Il n'empêche qu'il faut systématiquement vérifier que l'ANVP est l'interlocuteur idoine pour répondre à la sollicitation et parfois ne pas hésiter à décliner celle-ci en fonction de son sujet (qu'aurions-nous en effet de spécifique ou pertinent à dire sur le sport ou le sexe en prison ?).

Michel Jouannot, par ses compétences et sa disponibilité, a répondu à la majorité des sollicitations des médias. Nous l'en remercions.

➔ La formation

Les journées formation ont considérablement augmenté entre 2009 et 2010, passant de 602 à 2 038. Une analyse de l'existant et le recensement des attentes ont permis d'établir un programme de formation dans les sections. L'administrateur référent "formation", Jean-Marie Seffray a pris en charge cette action avec des résultats en nette progression.

En juin, le siège a organisé une formation pour les nouveaux administrateurs qui avait comme objectif la connaissance du fonctionnement associatif et la responsabilité des administrateurs.

A la demande de divers organismes, la déléguée interrégionale de Paris, Jeannie Persoz, a participé à trois réunions de formation :

- le 2 octobre, à une rencontre entre quelques visiteurs de prison et quelques membres du Courrier de Bovet ;

- le 30 octobre, à une table ronde avec un aumônier, un surveillant et une conseillère d'insertion et de probation, lors de la journée régionale de formation organisée par le Génépi à l'École Normale Supérieure de Cachan ; il y avait environ 200 participants.
- le 11 décembre, avec une représentante de la CIMADE et un représentant de la FARAPEJ, à l'un des ateliers organisés lors de la journée nationale de formation organisée par le Génépi à l'École Polytechnique, qui rassemblait plusieurs centaines de participants.

➡ **Le projet Observatoire**

Si le plan d'action 2010 prévoyait de rendre opérationnel ce projet avec pour objectifs une meilleure connaissance de la situation des établissements pénitentiaires, le partage de nos expériences et l'échange de nos bonnes pratiques par la mise en place progressive d'outils de recueil et de capitalisation de données, nous constatons que cette ambition ne pourra être réellement satisfaite que si une véritable culture de l'échange et du partage se développe à tous les niveaux de l'association, ce qui n'est hélas pas le cas pour l'instant.

Cependant, et suite à des premières transmissions d'informations et de documents relatifs aux implantations de nouveaux établissements pénitentiaires, nous avons pu initialiser ce projet en mettant à disposition ces documents dans l'intranet de l'association dans un dossier «échanges de bonnes pratiques» de l'onglet «documents». Nous avons fait de même pour ce qui concerne des documents concernant les problèmes relatifs aux **personnes étrangères détenues**. Espérons que ces premières contributions donneront l'élan nécessaire au développement de ce projet. Michel Hamard est en charge de ce projet.

➡ **Le projet Europe**

René Foltzer et Anne-Marie Klopp, en tant que responsables du GROUPE EUROPE, avaient annoncé à Fréjus une demande de subvention introduite début 2010 près de l'UE pour financer un projet « **Des citoyens intègrent des citoyens** » visant à organiser des rencontres transfrontalières entre visiteurs de prison. Le but de ce projet est entre autre de valoriser et d'harmoniser l'action des visiteuses et visiteurs de prison en Europe. Une subvention d'un montant approchant les 25 000 € a été accordée. Entre-temps des rencontres ont eu lieu entre la France et l'Allemagne, la France et l'Angleterre, la France et la Belgique, la France et le Luxembourg mais aussi entre la Belgique et l'Allemagne et l'inverse. Une réunion de travail à Bruxelles en mars de cette année à laquelle les responsables de groupe avait été convoqués, a permis de réfléchir sur les standards qui feront l'objet d'une discussion et seront validés lors d'un colloque européen organisé parallèlement par l'ANVP et le Forum Européen de Politique Criminelle Appliquée (les deux partenaires du projet). Ce colloque aura lieu à Trêves du 26 au 29 mai 2011. Ce projet qui désormais pourrait s'appeler « action Europe » a des effets secondaires tout aussi étonnants que fructueux. Certains visiteurs belges ont pu pour la première fois faire la connaissance en profondeur de leur établissement, cela grâce à la venue de visiteurs d'un pays voisin. Un chef d'établissement français a dit en fin de visite « Par des rencontres comme celle-ci on sent concrètement que l'Europe est en marche ! ». Des liens entre bénévoles et professionnels au sein de l'Administration Pénitentiaire se sont noués, des barrières tombent.

Une fois l'action close, les responsables du projet réfléchiront avec les personnes investies dans cette action à la suite à donner.

Un membre visiteur de la région PACA a des contacts réguliers avec des visiteurs italiens.

Au cours du quatrième trimestre, l'ANVP a été contactée par la Chambre Civique de la Fédération de Russie qui s'est montrée très intéressée par notre action en milieu pénitentiaire.

➡ **La recherche de nouveaux financements**

La prospection en termes de mécénat, commandite ou autres subventions n'a pas permis de concrétisation pour l'année 2010. Elle devrait cependant se réaliser en 2011 grâce à la ténacité et au gros investissement de notre trésorier Yves Crespin.

➔ La réflexion sur l'évolution du rôle du visiteur

La réflexion sur le rôle du visiteur entamée en 2009 et pilotée par Michel Jouannot s'est poursuivie et a abouti à l'approbation par le Conseil d'Administration d'une définition du cadre d'intervention du visiteur. Le visiteur est défini comme étant "réfèrent" pour la personne détenue en ce sens qu'il peut être l'interface auprès des autres acteurs du système carcéral. Il ne remplace en aucun cas le CPIP ni n'empiète sur ses prérogatives. Toute autre mission particulière d'accompagnement hors des murs de la prison formulée par le SPIP ne peut incomber statutairement au visiteur ni être donc couverte par l'association.

Pour répondre aux besoins légitimes d'accompagnement des personnes détenues à leur sortie, l'ANVP se rapprochera à tous niveaux des associations existantes et compétentes qui assurent cet engagement à l'extérieur de la prison pour éviter toute rupture avec l'intérieur de la prison.

➔ Les maisons d'accueil

Deux maisons d'accueil des familles sont gérées par l'ANVP.

La maison d'accueil "Victor Barrez" à Béthune est ouverte du mardi au samedi matin et 23 accueillants assurent les permanences.

En 2010, 2 221 personnes ont été accueillies, dont 593 enfants.

Les accueillants ont participé à la confection des 400 colis de Noël remis aux personnes détenues et la maison d'accueil sert de "vestiaire" pour fournir des vêtements aux personnes détenues dépourvues de ressources suffisantes.

Les permanences à la maison d'accueil "L'Escale" à Amiens est assurée par 27 accueillants. Un quart de temps salarié complète l'activité des bénévoles. 945 femmes, 2 775 hommes, 3 240 enfants (dont 344 durant la durée du parloir) ont été accueillis.

➔ Quelques faits marquants

Signature d'une convention entre la section locale des visiteurs de prison de Lyon, l'EPM de Meyzieu et la PJJ.

Le 30 juin a été signée une convention entre la section ANVP de Lyon et l'EPM permettant de fixer le cadre des interventions des visiteurs auprès des mineurs. Ce partenariat novateur est à inscrire au crédit de Claude Marot, président de la section et de son équipe.

Nomination d'un nouveau Directeur de l'Administration Pénitentiaire.

Le 5 janvier 2010, le Conseil des ministres a nommé Jean Amédée Lathoud, magistrat, directeur de l'Administration Pénitentiaire. Il a succédé à Claude d'Harcourt.

La Grande Cause Nationale

L'association a répondu favorablement à la demande formulée par la Société de St Vincent de Paul (SSVP) pour intégrer un collectif constitué d'une vingtaine d'associations, en vue de promouvoir le thème de la lutte contre la solitude comme Grande Cause Nationale 2011.

Cette cause a été « entendue » et retenue par le Premier Ministre en novembre et son lancement officiel a eu lieu à Matignon le 22 décembre.

Dans la déclinaison particulière du thème de la solitude, prévue chaque mois et dans une ville différente en 2011, l'ANVP sera particulièrement concernée en janvier (il y a toujours un homme à remettre debout), en février (il y a toujours mieux à faire), en juin (il y a toujours quelqu'un à visiter) et en novembre (il y a toujours quelqu'un à écouter).

Communiqué aux parlementaires

Constatant le retard dans la publication des décrets d'application de la loi pénitentiaire, l'ANVP, par l'intermédiaire des délégués interrégionaux a adressé un communiqué aux parlementaires le 28 octobre leur demandant de se mobiliser afin que les décrets soient publiés au plus vite.

Parution des décrets de la loi pénitentiaire.

En décembre, nous avons constaté avec satisfaction la parution de trois décrets dans lesquels certaines dispositions concernent directement notre activité. Ces décrets faisaient suite à la parution

en octobre de décrets portant sur les aménagements de peines, la libération conditionnelle et les modalités d'exécution des fins de peines.

Appel contre la suppression du Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté.

En décembre, l'ANVP a signé l'appel lancé par le SNEPAP-FSU contre la suppression du CGLPL et c'est avec plaisir que nous avons appris que cette instance dont le travail est reconnu sera maintenue.

Ce rapport d'activité montre le travail effectué par nos salariés, mais aussi par chacun de nous, depuis nos visites aux personnes détenues jusqu'à nos engagements nationaux.

Ce temps de visite n'a pu encore cette année être quantifié. En effet, bien que tous les membres et en particulier les 1 100 visiteurs directement concernés aient reçu une demande de transmission de leur temps passé en entretien, seuls 635 ont répondu et totalisent 48 245 heures passées en visite. En terme de "valorisation du bénévolat", nous pourrions donc estimer raisonnablement à plus de 83 000 le nombre total d'heures passées en 2010 en entretien individuel auprès des personnes détenues.

Soit au simple prix du SMIC un véritable auto financement de fait par notre association d' environ 830 000 € c'est à dire plus de 2 fois le budget annuel de fonctionnement actuel de l'association !

Faute de comptabilisation plus précise, nous ne pouvons le mentionner dans le rapport financier.

Pourtant, la valorisation du bénévolat dans les comptes de l'association est un enjeu important notamment à l'égard des partenaires financiers et institutionnels de l'association.

*La valorisation du bénévolat est une manière de souligner la contribution de l'association à l'intérêt général. Elle constitue ainsi auprès de nos partenaires un **indicateur précieux** sur le dynamisme dont notre association est capable.*

Quelques sigles

ASCS : Association Socio Culturelle et Sportive	FARAPEJ : Fédération des Associations Réflexion Action Prison Justice
CIMADE : Comité Inter-Mouvements Auprès Des Évacués	FNARS : Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale
CGLPL : Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté	GLCP , Groupe Local Concertation Prison
CPIP : Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	GNCP : Groupe National Concertation Prison
DISP : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires	SIMPR : Service Médico Psychologique Régional
DIR : Délégué Inter Régional	UCSA : Unité de Consultation et de Soins Ambulatoires
EPM : Établissement Pénitentiaire pour Mineurs	UFRAMA : Union des Fédérations Régionales des Associations de Maisons d'Accueil de Familles et proches de personnes incarcérées